

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 5 septembre à 18h30,
le Comité Syndical du S.E.S.V, légalement convoqué, s'est réuni à Acy-le-Bas sous la Présidence de Monsieur Denis MAURICE.

23 Août 2019

PRESENTS

Mesdames GAUTIER, DRIVIERE, HOICHE était représentée par M RIGOLET, ROBACHE, POTTIER, DELVAL

Messieurs MATHAUT, DE RE, PERUT, MOYON, MONTARON, BEZIN, HERTAULT, GUYOT, LEMAIGRE, TEMPLIER, SOSSON, LEFEVRE, BARBILLON, CHABROL, NELATON, LETRILLART, BUCHET, JULVE, CARON suppléant de Mme JULVE), WOKAN, SAUMONT, POURTEYRON était représenté par Mme DESTRI, BOUDRAA, BRUNET, MAURICE, VILLEVOYE, REYT, LEBLOND, DAVIN, DE REKENEIRE, VIAUX (suppléant de M DE REKENEIRE), DUVIVIER, ROSSE, REBEROT était représenté par M GUERIN, LEROUX Christian était représenté par M ROCHARD, LEROUX Tristan, TROMBETTA, TASSIN, PUCHE, TOURNEVILLE, BATTEFORT, BOMBART, DROUX, COCHEFERT, RUELLE, LANSOY.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	votants
84	50	50

CREANCES ETEINTES

no 44

Secrétaire de séance :

Mme DRIVIERE Frédérique

Monsieur le Président informe le Comité Syndical des produits irrécouvrables sur le budget 2019 dressé et certifié par le Receveur du Syndicat qui demande l'admission en non-valeur et par suite la décharge de son compte de gestion des sommes portées au dit état.

Considérant que les sommes dont il s'agit ne sont pas susceptibles de recouvrement par suite de disparitions, absences, décès, etc...,

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité, d'admettre :

- en **créances éteintes**, les dossiers ci-dessous pour la somme totale de **1 335,56 € €** (eau et taxes comprises).

	ABONNE	MONTANT €
DOMINGUEZ Marie Esther	19 Rue du Général de Gaulle - VIERZY	107,65 €
FORTEMAISON Amélie et David	29 rue Marie Thérèse Aubert - BERZY LE SEC	825,21 €
GOBIN Giovanni	15 Route de Fère en Tardenois - BELLEU	48,49 €
JEROME Dimitri	6 Rue Jules Siegfried - BELLEU	45,87 €
LANDSHEERE Bruno	52 Rue d'Oulchy - BELLEU	135,84 €
MASSETTE Julien et DUPONT Anne	VIC SUR AISNE	172,50 €
TOTAUX		1 335.56 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdit

POUR COPIE CONFORME

Le Président

S.E.S.V.

**SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS**

87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES

Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62

Email : sesv@orange.fr

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture le

Et publication ou notification le

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS

11 SEP. 2019